



LASURE OPAQUE TRÈS HAUTE PROTECTION INDICE 30 / 8 ANS*

PROPRIÉTÉS

Lasure opaque satinée pour protéger, décorer et rénover tous les bois neufs et anciens.

Bonne adhérence sur toutes anciennes lasure non dégradées et adhérentes.

Très haute protection contre les intempéries (pluie même battante).

Anti-UV, protège le bois contre les rayons solaires.

Microporeux.

Fongicide de surface (protection fongicide en surface du film sec contre le développement des champignons).

Protection jusqu'à 8 ans*.

L'indice de protection prend en compte les 5 principales agressions que subit le bois : UV, intempéries, écarts de température, champignons et insectes.

Sur une échelle de 10 à 50, nos tests de performance produit déterminent l'indice de chaque formule BONDEX pour vous permettre de choisir la protection la plus adaptée à votre projet.

CARACTÉRISTIQUES

Teneur en COV (Composés Organiques Volatils) : Valeur limite UE (cat. A/e) : 130g/L (2010). Ce produit contient au maximum 35g/L COV.

- **Supports** : Tous matériaux bois de type (volets, bardages, clins, abris de jardin, portes, fenêtre) à l'exception des bois en stations horizontales et/ou bois en contact avec le sol.
- **Destination** : Extérieur.
- **Outils** : Brosse.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT	SPÉCIFICATIONS
Nature de la résine	Acrylique avec alkyde en émulsion
État physique	Onctueux
Teintes	Blanc + 7 teintes couleurs
Aspect	Satiné
Taux de brillance	35% (sous angle 60°)
Recouvrable	12 heures environ
Séchage complet	24 heures environ
Dilution	Prêt à l'emploi
Rendement	12m ² /L

Classification : AFNOR NT 36 - 005, famille 1, Classe 4a/7b2.

PRÉPARATION

Tous les bois devront être traités en curatif avec nos produits de traitements Xylophène en fonction de leur destination dans l'ouvrage.

Appliquer sur bois secs, finis d'usinage, non gelés, non givrés, propres, dépourvus de poussière ou de corps gras et préparés selon les normes et DTU en vigueur (DTU 59.1). La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'apporteur.

La norme N.F.P. 74 - 2011 et 2 (DTU 59.1) précise les éléments à prendre en compte pour le choix du système de finition en fonction, des défauts et singularités de certaines essences de bois. Consulter le Service Technique avant toute application.

Sur bois bruts, neufs, anciens, tachés, grisailés : ponçage sérieux à la ponceuse, grattage, brossage, dépoussiérage.

Sur bois peints (revêtement dégradé, champignon) : ponçage sérieux à la ponceuse, décapage, grattage, brossage, dépoussiérage (retirer toutes particules non adhérentes).

Sur bois lasurés (revêtement non dégradé, système d'entretien) : ponçage sérieux, brossage, dépoussiérage.

Le taux d'acidité de certains bois peut interférer sur la durabilité des finitions (W. Red Cedar, Epicéa, Douglas...).

La présence d'antioxydants dans certains bois peut empêcher le séchage du produit (Iroko, Teck...).

La présence de corps gras de certains bois peut altérer les durabilités des finitions (Teck, Sipo, Niangon...).

Le taux de résines de certains bois peut altérer les durabilités des finitions (Epicéa, Mélèze, Pin, Sapin...).

Une préparation des fonds doit être faite dans les règles de l'art pour les bois dits à contre fil ou à gros grains (ponçage, égrenage).

Risque de remontées d'essences colorantes de type tanin pour les bois de types (Chêne, Châtaignier).

APPLICATION

Bien brasser jusqu'au fond du pot, le produit doit être complètement homogène avant toute application.

Système BONDEX :

- 2 couches de BonDEX Lasure Opaque Très Haute Protection 8 ans*.
- Appliquer dans le sens du veinage du bois. Egrenier entre deux couches. L'application d'une première couche diluée à 10% d'eau peut être conseillée.

Entretien :

La périodicité d'entretien dépend de la teinte et de l'exposition des menuiseries. Il doit être effectué avant toute altération du produit.

- 1 couche de BonDEX Lasure Opaque Très Haute Protection 8 ans*.

*Protection jusqu'à 8 ans : 1 couche d'entretien au bout de 4 ans.

RECOMMANDATIONS

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité : Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

Se protéger la peau, le visage, les voies respiratoires et les yeux. Porter des gants appropriés.

Ne pas appliquer :

- par température inférieure à 10°C ou supérieure à 25°C et hygrométrie supérieure à 50%. L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 15%.

***La durée du système peut être altérée en fonction de certains paramètres :**

- application sur bois non préparés dans les règles de l'art selon les DTU en vigueur.
- application sur bois en stations horizontales (terrasses, caillebotis) et/ou bois en contact avec le sol et/ou faisant un angle < 45°.
- application sur des zones où la rétention d'eau est présente.
- application sur bois humides.
- présence de fendillements et/ou fentes sur les bois.
- absence de traitement fongicide/insecticide.
- exposition Sud-est, Sud-ouest.
- défaut et conception de l'ouvrage impliquant des zones avec des surfaces décrites précédemment.
- certaines essences de bois nécessitant des préparations particulières ou l'emploi de lasure spécifiques comme : les bois gras (Niangon, Teck, Sipo...), les bois acides et durs (Chêne, Western Red Cedar), les bois résineux (Mélèze...).
- mauvaise imprégnabilité des bois dû à la présence de bois parfait (bois de cœur) et/ou de nœuds.
- application sur des bois contaminés par un champignon de bleuissement.
- travailler à l'abri du soleil. Dans le cas d'ensoleillement important, diluer la 1^{ère} couche à hauteur de 10% d'eau.
- ne pas appliquer sur des bois traités au préalable avec un hydrofuge.

LASURE OPAQUE TRÈS HAUTE PROTECTION INDICE 30 / 8 ANS*

- sur bardages neufs, appliquer la première couche sur toutes les faces avant la pose.
- ne pas utiliser de shampoing à base d'acide pour le nettoyage des supports.
- deux teintes différentes dans le même pot peuvent être la conséquence d'un mauvais mélange produit avant application.

NETTOYAGE

- Taches : nettoyer immédiatement avec un chiffon propre imbibé d'eau.
- Outils : dès la fin de l'application, enlever l'excès de produit puis laver à l'eau savonneuse tiède puis laver à l'eau froide.

SÉCURITÉ

Peut être conservé 1 an en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs et du gel. Bien refermer l'emballage après usage. Les produits inutilisés nécessitent un traitement spécial pour être éliminés sans danger pour l'environnement. Ils ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle et sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle).

Peut produire une réaction allergique.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Technique au **01 57 61 06 90**.
PPG AC FRANCE - ZI, Route de Thennes - 80 110 MOREUIL.